

NOTES BIBLIQUES & PRÉDICATIONS

22 octobre 2023

**Donner une odeur à
l'argent ?**

Pasteure Françoise Mézi

Texte :

Matthieu 22,15-21

Notes bibliques

Contexte

Depuis le chapitre 21, Jésus et les disciples sont à Jérusalem. Après l'entrée à Jérusalem, acclamé par la foule, Jésus arrive au temple d'où il chasse les marchands. On retrouve en Mt 21,1 ; 21,18-22 et 24,32-35 des fragments de la parabole du figuier de l'Évangile de Marc¹. Dans le judaïsme, le figuier est le symbole de l'étude et de l'enseignement de la Parole de Dieu (cf Jn 1,47). En arrivant au temple, Jésus commence par en chasser les marchands : *Il est écrit : Ma maison sera appelée maison de prière. Mais vous, vous en faites une caverne de bandits (Mt 21,13)*. La parabole du figuier sans fruits qui suit (Mt 21,18-22) est une critique du temple, dont la mission d'étude et d'enseignement des Écritures ne produit plus les fruits capables de nourrir un agir éthique. Jésus s'installe alors au temple pour enseigner. Les autorités du temple viennent l'interroger, et il leur répond par deux paraboles sévères qui vont déclencher les hostilités : *Après avoir entendu ses paraboles, les grands prêtres et les pharisiens comprirent que c'était d'eux qu'il parlait ; ils cherchaient à le faire arrêter, mais ils eurent peur des foules, parce qu'elles le tenaient pour un prophète (Mt 21,45-46)*.

Les autorités du temple cherchent alors des éléments de preuve pour pouvoir faire condamner Jésus. Il s'ensuit



1 L'analyse détaillée de la parabole du figuier dans l'Évangile de Marc est disponible en ligne à l'adresse : <https://acteurs.epudf.org/wp-content/uploads/sites/2/2021/11/nbp-pour-le-14-novembre-2021-574-809.pdf>

une série de questions-pièges, dont la première est celle de notre péricope : Faut-il payer l'impôt à César ?

Au fil du texte

Voici la traduction de Matthieu 22,15-21 élaborée à partir des commentaires détaillés disponibles :

- en ligne à l'adresse ci-dessous avec le texte source en regard :
<https://guidestepbible.blogspot.com/2023/09/pepite-14-matthieu-2215-21.html>
- et dans l'Annexe : étude détaillée du texte, p.7 du présent document.

Matthieu 22,¹⁵ Alors les Pharisiens allèrent tenir conseil afin de le piéger à son propre discours.¹⁶ Et ils lui envoyèrent leurs disciples ainsi que des partisans d'Hérode lui dire : Maître, tu nous sembles être sincère et enseigner en vérité la voie qui mène à Dieu, sans te préoccuper du qu'en dira-t-on, car tu ne t'en tiens pas aux apparences.¹⁷ Dis-nous ce que tu en penses : Est-il permis ou non de donner le cens à César ?¹⁸ Se rendant compte de leur perversité, Jésus dit : « Faux jetons ! Pourquoi me mettez-vous à l'épreuve ? »¹⁹ Montrez-moi la monnaie du cens. Et ils lui présentèrent un denier.²⁰ Il leur dit : De qui sont ce portrait et cette inscription ?²¹ Ils dirent : de César. Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Que retenir de cette étude détaillée ?

Deux points à retenir de l'étude détaillée du passage :

- d'une part la perversité d'une question à laquelle il n'est pas de réponse qui puisse satisfaire les interlocuteurs de Jésus : l'impôt est basé sur le recensement de la population, interdit par la loi juive strictement observée par les pharisiens – mais ne pas payer l'impôt, c'est se mettre à dos les partisans du roi Hérode, qui eux sont garants de l'application de la loi romaine à laquelle ils sont inféodés.
- et d'autre part l'humour qui transparait quand Jésus demande à voir une pièce de monnaie : *nomisma*, en grec (qui a donné *numismatique* en français). *Nomisma* désigne tout ce qui est établi par l'usage, et par extension, la monnaie qui a cours. Le mot est dérivé du mot grec *nomos*, qui veut dire *la loi, l'usage*. C'est donc par la

loi que Jésus répond au piège de l'incompatibilité entre la loi juive et la loi romaine. Nous voici en plein combat de judo : les interlocuteurs de Jésus tentent de le mettre à terre en retournant la force de sa parole contre lui, et lui retourne contre eux leur rigidité légaliste.

L'épisode est passé à la postérité en nous laissant l'expression passée dans le langage courant : *Rendre à César ce qui appartient à César*, pour inviter à rendre à chacun son dû.

L'expression oublie le parallèle : *et à Dieu ce qui est à Dieu*, parce que la traduction et la tradition d'interprétation ont gommé les sous-entendus subtils du passage. C'est sur ce parallèle oublié que portera la prédication.

Proposition de prédication

(7.400 caractères avec la lecture biblique – environ 10 mn)

Je vous propose de reprendre la traduction issue de l'étude détaillée, histoire de réaffûter l'écoute des auditeurs très (trop?) familiers de ce passage. On remplacera juste cens par impôt pour la compréhension.

Matthieu 22,¹⁵ Alors les Pharisiens allèrent tenir conseil afin de le piéger à son propre discours.¹⁶ Et ils lui envoyèrent leurs disciples ainsi que des partisans d'Hérode lui dire : Maître, tu nous sembles être sincère et enseigner en vérité la voie qui mène à Dieu, sans te préoccuper du qu'en dira-t-on, car tu ne t'en tiens pas aux apparences.¹⁷ Dis-nous ce que tu en penses : Est-il permis ou non de donner l'impôt à César ?¹⁸ Se rendant compte de leur perversité, Jésus dit : « Faux jetons ! Pourquoi me mettez-vous à l'épreuve ? »¹⁹ Montrez-moi la monnaie qui sert à payer l'impôt. Et ils lui présentèrent un denier.²⁰ Il leur dit : De qui sont ce portrait et cette inscription ?²¹ Ils dirent : de César. Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

Les Romains qui administrent la Judée sont des gens organisés. À une époque où les salaires ne sont pas déclarés en ligne et retenus à la source, les impôts sont basés sur le recensement de la population qui a lieu tous les cinq ans. Mais voilà, la loi juive interdit les recensements : c'est Dieu qui conduit le peuple d'Israël, et sa force bien évidemment ne dépend pas du nombre des Israélites. Donc recenser le nombre des Israélites, c'est un blasphème aux yeux des ardents défenseurs de la loi juive que sont les Pharisiens. Un blasphème parce que ça met en doute la puissance de Dieu.

Mais inversement, ne pas payer l'impôt, c'est se mettre en porte-à-faux avec le pouvoir que représentent les partisans d'Hérode, qui accompagnent les Pharisiens.

Donc comme vous l'avez compris, il n'y aucune réponse qui puisse satisfaire les interlocuteurs de Jésus. Et Jésus en est bien conscient, qui les traite de faux-jetons avant de les prendre, eux, à leur propre piège de défenseurs de la loi en leur demandant d'aller chercher une pièce romaine. Avant de conclure : *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*. L'épisode est passé à la postérité en nous laissant l'expression passée dans le langage courant : *Rendez à César ce qui appartient à César*, pour inviter à rendre à chacun son dû.

Cette expression oublie le parallèle : *et à Dieu ce qui est à Dieu*. Et c'est pourtant je pense le comble de l'ironie avec laquelle Jésus se sort de ce piège.

Parce que, en Exode 20,4, il y a une autre prescription de la loi juive : *Tu ne te fabriqueras aucune idole, aucune représentation de ce qui est dans les cieux, sur la terre ou dans l'eau sous la terre*. Donc, impossible de battre monnaie avec une représentation de Dieu dessus. Donc, aucun échange économique possible en conformité avec Dieu. Donc pas d'impôt religieux possible : si l'on suit le raisonnement de Jésus, c'est toute l'économie de fonctionnement du temple – et toute l'économie de fonctionnement de nos Églises – qui s'effondrent. Patatras ! Plus d'offrande tout à l'heure: rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et le numéraire n'en fait pas partie !

Alors, que faut-il rendre à Dieu ? Ce qui vient de lui : la vie. Souvenez-vous en Ésaïe 55 :
*¹Holà ! vous tous qui avez soif ! Venez vers l'eau, même celui qui n'a pas d'argent ! Venez, achetez et mangez, venez, achetez du vin et du lait, sans argent, sans rien payer !
²Pourquoi pesez-vous de l'argent pour ce qui n'est pas du pain ? Pourquoi vous fatiguez-vous pour ce qui ne rassasie pas ? Écoutez-moi donc et mangez ce qui est bon, et vous vous délecterez de mets succulents. ³Tendez l'oreille et venez à moi ; écoutez, et vous vivrez. Écoutez, tendez l'oreille : la Parole de Dieu fait vivre, et rendre à Dieu ce qui est à Dieu, c'est agir selon sa Parole, lui offrir des actes conformes à sa volonté. Un peu plus loin, toujours en Es 55 : ¹⁰Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y reviennent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et fait germer, sans avoir donné de la semence au semeur et du pain à celui qui a faim, ¹¹ainsi en est-il de ma parole qui sort de ma bouche : elle ne revient pas à moi sans effet, sans avoir fait ce que je désire, sans avoir réalisé ce pour quoi je l'ai envoyée.*

Voilà ce que Jésus répond aux Pharisiens et aux hérodiens, s'ils veulent bien écouter attentivement : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*.

Ésaïe toujours : *¹³Cessez d'apporter des offrandes inutiles [...] ¹⁶Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de ma vue vos agissements mauvais, cessez de faire du mal. ¹⁷Apprenez à faire du bien, cherchez l'équité, redressez l'oppresseur, rendez justice à l'orphelin, défendez la veuve.*

Première leçon de ce texte : rends à Dieu ce qui est à Dieu, c'est-à-dire tout ce qui aide à vivre.

Mais c'est toujours la même histoire qui se répète : l'oubli de Dieu et la perte de cap qui s'ensuit, qui fait oublier l'injonction éthique et transforme les institutions religieuses en pompes à fric : du temps de Jésus qui fait remarquer à ses disciples la veuve qui donne au

temple tout ce qu'elle a pour vivre, comme du temps de Luther avec les indulgences pour financer la basilique St Pierre, comme du nôtre avec la théologie de la prospérité : paye ta dîme et Dieu bénira tes affaires au centuple.

De là, sans doute, le fait que l'Église qui se veut fidèle à Jésus n'est jamais très à l'aise avec l'argent. Et pourtant, difficile de faire sans... Pour tous ceux qui ont faim et froid, difficile de s'en tenir à de simples encouragements et des paroles pieuses. Il faut bien aider financièrement ceux qui les aident ? Jésus vient à notre secours avec la deuxième leçon de ce texte : *De qui sont ce portrait et cette inscription ?*

Jésus sort l'argent de l'anonymat. Sur le denier, il y a l'effigie de l'empereur. L'effigie de celui qui symbolise l'institution qui se porte garante de la valeur du denier, dans la manière dont elle gère l'impôt. Aujourd'hui, sur nos pièces et nos billets, il y a le symbole de l'Europe, en tant que l'institution qui se porte garante de la valeur de nos pièces et nos billets. Supprimez la confiance en l'Europe pour garantir la stabilité nécessaire, et c'est la dévaluation et l'inflation, ou le chacun pour soi à la Brexit. Tous nos systèmes monétaires reposent sur une confiance mutuelle. Retirez la confiance, ou laissez entrer les spéculateurs, et tout le système s'écroule.

Il en va de même pour nos dons : nous devons nous préoccuper de ce à quoi ils servent. *De qui sont ce portrait et cette inscription ?* Qui est garant de l'utilisation de l'argent que je donne ? Puis-je lui faire confiance pour utiliser cet argent au mieux ? Me suis-je suffisamment impliquée dans l'étude du projet à financer pour me former ma propre opinion ? Pour voir aussi si je peux y apporter ma contribution en savoir-faire ? On dit que l'argent n'a pas d'odeur, mais nous et nos dons sommes pour Dieu le parfum du Christ (2Co 2,15). Tous autant que nous sommes, nous sommes collectivement responsables des dépenses de nos Églises. Bien sûr dans la bienveillance et le dialogue, mais aussi avec exigence et fermeté. Nos assemblées générales et nos synodes n'ont pas vocation à entériner des décisions prises à l'avance, mais à être de véritables lieux de débat et d'intelligence collective, où souffle l'Esprit. Avec toujours en tête la première leçon du texte : *rendez à Dieu ce qui est à Dieu*. Ce projet est-il porteur de vie ? En quoi va-t-il contribuer à aider mon prochain à vivre mieux ?

Et surtout : Qu'est-ce que je peux lui apporter ?

Amen.

Coordination nationale Évangélisation – Formation
Église protestante unie de France , 47 rue de Clichy, 75009 Paris
Service Notes Bibliques et Prédications - Contact : nbp@epudf.org

Annexe : étude détaillée du texte

Verset 22:15

15 Alors les Pharisiens allèrent tenir conseil afin de le piéger par son propre discours.

piéger : traduit *pagideuō* dont l'étymologie renvoie à l'idée d'immobiliser, d'où le sens de piéger.

Nous voici en plein combat de judo : tenter de mettre Jésus à terre en retournant la force de sa parole contre lui.

Verset 22:16

16 Et ils lui envoyèrent leurs disciples ainsi que des partisans d'Hérode lui dire : Maître, tu nous sembles être sincère et enseigner en vérité la voie qui mène à Dieu, sans te préoccuper du qu'en dira-t-on, car tu ne t'en tiens pas aux apparences.

préoccuper du qu'en dira-t-on : pour traduire le mot-à-mot *tu ne te préoccupes de personne*. Le sens de l'expression, qui se précise dans la fin de la phrase, n'est pas la désinvolture (Jésus ne se préoccuperait pas de l'effet de ses paroles sur autrui), mais la liberté de ton : Jésus parle sans s'inquiéter du statut de ceux qui entendent des paroles qui pourraient les froisser (ce qui a été le cas des trois paraboles précédentes, qui critiquaient les autorités du temple).

tu ne t'en tiens pas aux apparences : pour traduire le mot-à-mot *tu ne regardes pas la face des hommes*. *Face* traduit le mot *prosōpon* qui signifie la face, mais aussi le masque de théâtre que porte un acteur.

Pour essayer de mettre Jésus en confiance, l'échange commence par des flatteries : il est

effectivement attendu d'un maître d'enseigner la Torah fidèlement et sans compromis.

Les pharisiens envoient à la fois des disciples et des partisans d'Hérode : l'objectif est bien de prendre Jésus au piège soit sur le plan religieux (blasphème), soit sur le plan politique (incitation à la désobéissance) : les hérodiens sont du parti de la dynastie régnante des Hérodes, favorable à l'occupation romaine avec laquelle elle a pactisé.

Verset 22:17

17 Dis-nous ce que tu en penses : Est-il permis ou non de donner le cens à César ?

donner : traduit *didomi*, qui signifie *donner, livrer, fournir, apporter,...*

le cens : traduit le grec *kēnsos* qui translittère le mot latin *census*, recensement (on retrouve dans le français l'étymologie latine du mot). Le *census* de l'administration romaine (la Judée est sous domination romaine) est un recensement quinquennal des citoyens et de leurs biens : *Le cens servait de base au recrutement de l'armée romaine, à la délimitation des droits politiques, à l'organisation des scrutins, au calcul des impôts, puis à l'élaboration d'un état civil (1)*. D'où le sens d'impôt dans lequel il est employé ici.

La question est plus compliquée qu'il n'y paraît. Elle se situe d'abord sur un plan théologique (si c'était sur le plan politique, elle serait plutôt formulée en '*Est-il permis de ne pas payer le cens ?*'). La Torah interdit de recenser le peuple à des fins militaires : c'est Dieu qui décide ou non de donner la victoire à

son peuple (cf Jg 7,2-7 ; 1S 14,6 ; 1S 17,47 ; 2S 24,1-14 ; Jer 17,5). Le paiement d'un impôt basé sur un recensement n'est donc pas licite sur le plan théologique, primordial pour les Pharisiens. Mais le fait de refuser de payer cet impôt constituerait une rébellion vis-à-vis de l'occupant romain, et heurterait les hérodiens favorables à l'occupation romaine. À cette question perverse, il n'y a donc aucune réponse qui puisse satisfaire les interlocuteurs de Jésus.

Verset 22:18

18Se rendant compte de leur perversité, Jésus dit : « Faux jetons ! Pourquoi me mettez-vous à l'épreuve ? »

faux-jetons : clin d'oeil pour traduire le grec *hupokritēs* – *hypocrite, fourbe* – dans le contexte de la discussion à venir sur une pièce de monnaie :-). Un peu d'humour, dans le style du verset suivant, où il n'est pas possible de rendre le jeu de mot en grec dans la traduction.

Versets 22:19

19Montrez-moi la monnaie du cens. Et ils lui présentèrent un denier.

montrez-moi : traduit le verbe *epideiknumi* qui signifie *montrer ouvertement, faire voir par une preuve*.

monnaie : traduit le grec *nomisma* où l'on retrouve la racine *nomos* qui veut dire *l'usage, la coutume, la loi*. Le *nomisma* désigne tout ce qui est établi par l'usage, et par extension, la monnaie qui a cours.

Il y a ici un jeu de mot difficilement traduisible qui permet à l'auditeur grec de comprendre que Jésus va rouler ses interlocuteurs dans la farine : la question qui lui a été posée n'a pas de réponse satisfaisante en raison du conflit entre la loi juive et la loi romaine, et Jésus pour y répondre demande d'apporter un élément de preuve dont l'étymologie renvoie à sa conformité à la loi, à l'usage. On retrouve un peu la même idée dans le mot *devise*, qui peut signifier aussi bien la monnaie qui a cours dans un pays qu'une locution consacrée par la tradition et l'usage. Mais traduire *nomisma* par le mot *devise*, dans le contexte, manquerait de clarté.

Contre-attaque, toujours dans le mode judo : Jésus va renverser ses adversaires en retournant contre eux leurs certitudes legalistes.

Verset 22:20

20Il leur dit : De qui sont ce portrait et cette inscription ?

portrait : traduit le grec *eikōn* qui signifie *image, portrait, ressemblance* et qui a donné en français *icône*.

Verset 22:21

21Ils dirent : de César. Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

rendez : traduit *apodidōmi* (on retrouve le verbe *didōmi* du verset 17), qui signifie *donner à qui de droit, rendre, rapporter, donner en échange,...*